

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES, DE L'UTILITE PUBLIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNES DE CHOCQUES, LABEUVRIERE et LAPUGNOY

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES  
DE LA SOCIETE CRODA CHOCQUES SAS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2022, le projet de plan de prévention des risques technologiques de l'établissement CRODA CHOCQUES SAS sera soumis à enquête publique du mardi 3 janvier au vendredi 3 février 2023 inclus (32 jours). Le siège de l'enquête est fixé en mairie de CHOCQUES 1, rue de Galterie (62920).

M. François HOCHEDÉZ, inspecteur de l'Environnement, à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Hauts de France est l'interlocuteur technique sur ce projet (tel : 03.20.13.48.77 et portable pro : 06.60.13.63.70).

Pendant toute la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur, M. Roger FEBURIE, officier de gendarmerie, retraité, se tiendra, en mairie, à la disposition du public, pour recevoir ses observations, aux jours et heures suivants :

- le mardi 3 janvier 2023 de 09 h 00 à 12 h 00 en mairie de Labeuvrière
- le lundi 9 janvier 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 en mairie de Lapugnoy
- le jeudi 19 janvier 2023 de 09 h 00 à 12 h 00 en mairie de Chocques
- le samedi 28 janvier 2023 de 09 h 00 à 12 h 00 en mairie de Labeuvrière
- le vendredi 3 février 2023 de 13 h 30 à 16 h 30 en mairie de Chocques

Pendant ce délai, un exemplaire du dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public en mairies de Chocques, Labeuvrière, Lapugnoy ainsi qu'à la Préfecture du Pas-de-Calais – DCPPAT – BICUPE – SIC – 3<sup>ème</sup> étage à Arras où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Les documents du dossier d'enquête publique seront également consultables sur le site internet des services de l'État dans le département (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>) rubrique Publications – Consultation du public - Enquête Publique – Plan de prévention des Risques – PPRT Croda à Chocques – Réagir à l'article.

Les observations relatives à ce projet pourront être consignées directement sur les registres d'enquête prévus à cet effet, ou être adressées par écrit, au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête. Celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site de la préfecture du Pas-de-Calais à la rubrique précitée.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Chocques, Labeuvrière et Lapugnoy ainsi que sur le site internet des services de l'État - [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications - Consultation du public - enquêtes publiques - plan de prévention des risques – PPRT Croda à Chocques pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en adressant leur demande à M. le Préfet du Pas-de-Calais – DCPPAT – BICUPE – SIC à Arras.

La décision d'approbation du plan, éventuellement modifié, se fera par arrêté préfectoral.